

UNIVERSITE PARIS NANTERRE		Poste n° :
Corps :	Maître de Conférences	
Section 1 :	CNU 62 – Energétique, génie des procédés	
Profil : <u>(100 caractères maximum)</u> <i>Cette rubrique doit décrire le profil en quelques mots. Pour une description plus détaillée, utiliser les rubriques « Enseignement / profil détaillé » et « Recherche / profil détaillé ».</i>	Thermique des Interfaces, Méthodes Inverses, Energétique en BUT MT2E et LP	
Job profile : <u>(en anglais, 300 caractères max)</u> <i>Rubrique obligatoire</i>	The candidate will conduct research in LTIE to develop activities in inverse methods in heat transfer for the characterization of interfaces and materials, and heat convection. The development of experimental devices and the participation in supervision of young researchers and industrial partnerships are requested.	
Research fields : <u>(cf. nomenclature)</u> <i>Rubrique obligatoire</i>	Thermal Engineering, Measurement technology, Simulation engineering, Metrology, Surface physics	
Mots-clés : <u>(cf. nomenclature, 5 mots-clés maximum)</u>	Transferts aux interfaces, Energétique, Expérimentation, Identification des paramètres, Méthodes inverses.	

ENSEIGNEMENT	
Composante : <u>(40 caractères maximum)</u>	IUT de Ville d'Avray
Référence composante : <u>(40 caractères maximum)</u>	Département MT2E
Profil détaillé :	<p>Tous les enseignements se déroulent au sein du département Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques de l'IUT de Ville d'Avray.</p> <p>Le candidat choisi devra prendre en charge des enseignements principalement en BUT Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétiques mais pourra également intervenir en LP Management et Gestion des Bâtis ainsi qu'en LP Propulseurs Aéronautiques et Spatiaux.</p> <p>Le candidat aura en charge tout ou partie des enseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transferts thermiques - Thermodynamique - Mécanique - Mécanique des fluides - Tableurs <p>Une grande partie de ces enseignements se déroulent sous forme de Travaux Pratiques et SAé. Le candidat devra donc posséder des connaissances solides en techniques expérimentales et s'impliquer dans le fonctionnement des laboratoires des matières citées (gestion des</p>

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE
A UN POSTE DE MAITRE DE CONFERENCES

ATTENTION

Le dépôt des dossiers de candidatures s'effectuant exclusivement sur support électronique, il est obligatoire de renseigner une adresse mail au moment de la création de votre compte sur GALAXIE.

Si vous avez déjà créé votre compte GALAXIE, vous avez la possibilité de vous rendre dans la rubrique « Profil », puis « Identité », et de cliquer sur « Modifier » pour renseigner ou modifier votre adresse mail.

Pour de amples informations veuillez consulter le guide Antée/Fidis à l'adresse suivante : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/page-de-connexion/premiere-connexion>

1. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

En fonction de votre situation et de l'article de l'emploi sur lequel vous postulez, différents documents vous sont demandés.

Les documents administratifs ainsi que le rapport de soutenance rédigés en tout ou partie en langue étrangère sont accompagnés d'une traduction en langue française dont le candidat atteste la conformité sur l'honneur.

La traduction de la présentation analytique est facultative et les travaux, ouvrages, articles et réalisations en langue étrangère doivent être accompagnés d'un résumé en langue française.

A défaut, le dossier est déclaré irrecevable.

CANDIDATS PAR LA VOIE DU CONCOURS	<ul style="list-style-type: none">➤ Une pièce d'identité avec photographie;➤ Une pièce attestant de la possession du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Le doctorat d'Etat, le doctorat de 3^{ème} cycle et le diplôme de docteur ingénieur sont admis en équivalence du doctorat. Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le CNU➤ Une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux que le candidat a l'intention de présenter à l'audition;➤ Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que le candidat a l'intention de présenter à l'audition, sans excéder six documents;➤ Le rapport de soutenance du diplôme produit, <u>ou</u>, si le diplôme a été soutenu dans une université hors de France, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi. <u>ou</u> si le diplôme a été soutenu dans une université française et que le candidat n'est plus en possession du rapport de soutenance, il produira une attestation sur l'honneur et une attestation de l'établissement certifiant de l'indisponibilité du document.
CANDIDATS PAR LA VOIE DE LA MUTATION	<ul style="list-style-type: none">➤ Une pièce d'identité avec photographie;➤ Une attestation délivrée par le chef d'établissement permettant d'établir sa qualité de maître de conférences et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans à la date de clôture du dépôt des inscriptions ou s'ils ne justifient pas de trois ans attestation l'accord de leur chef d'établissement d'affectation, donné après avis favorable du conseil académique➤ Une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux que le candidat a l'intention de présenter à l'audition;➤ Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que le candidat a l'intention de présenter à l'audition, sans excéder six documents.

<p style="text-align: center;">CANDIDATS PAR LA VOIE DU DETACHEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une pièce d'identité avec photographie; ➤ Une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées aux articles 40-2 et 40-2-1 du décret du 6 juin 1984 susvisé et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des inscriptions; ➤ Une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que le candidat a l'intention de présenter à l'audition; ➤ Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que le candidat a l'intention de présenter à l'audition, sans excéder six documents; ➤ <i>A l'exception des candidatures émanant de fonctionnaires relevant des catégories 1o à 6o de l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 ⁽¹⁾ et des candidatures des agents relevant de l'article 40-2-1 du même décret ⁽²⁾, le diplôme et le rapport de soutenance,</i> OU si le diplôme a été soutenu dans une université hors de France, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi. OU Si le diplôme a été soutenu dans une université française et que le candidat n'est plus en possession du rapport de soutenance, il produira une attestation sur l'honneur et une attestation de l'établissement certifiant de l'indisponibilité du document; ➤ Pour les candidats mentionnés au 7o de l'article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé, l'habilitation à diriger des recherches, le doctorat, le doctorat d'Etat, le doctorat de troisième cycle ou le diplôme de docteur ingénieur. <p><i>(1) L'Article 40-2 du décret du 6 juin 1984 susvisé précise :</i> ° Son appartenance à l'une des catégories suivantes : 1° Fonctionnaires appartenant à un corps assimilé aux maîtres de conférences pour la désignation des membres du CNU; 2° Conservateurs des bibliothèques, des musées et du patrimoine; 3° Membres des corps recrutés par la voie de l'Institut National du service public ou de l'Ecole Polytechnique; 4° Fonctionnaires anciens élèves des Ecole Normale Supérieure; 5° Magistrats de l'ordre judiciaire ; 6° Membres des corps d'ingénieurs de recherche et membres du corps des ingénieurs de recherche et formation; 7° Fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de la catégorie A dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice terminal des MCF et titulaires de l'HDR, du doctorat, du doctorat d'Etat, du doctorat de 3ème cycle ou du diplôme de docteur ingénieur.</p> <p><i>(2) L'Article 40-2-1</i> Les agents relevant d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement public, dont les missions sont comparables à celles des fonctionnaires mentionnés à l'article 2 de la loi du 13 juillet 1983 susvisée, d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autre que la France et occupant un emploi d'un niveau équivalent à celui de maître de conférences, peuvent être accueillis en détachement dans le corps des maîtres de conférences. Le conseil académique émet un avis sur la demande de l'agent dans les conditions et selon les modalités prévues par le décret du 22 mars 2010.</p>
<p style="text-align: center;">CANDIDATURES PAR LA VOIE DU RECRUTEMENT ETRANGER</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une pièce d'identité avec photographie; ➤ Tout document justifiant que le candidat exerce ou a cessé d'exercer depuis moins de 18 mois une fonction d'enseignant-chercheur d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France (attestation employeur, contrat de travail, rapport d'activité...); ➤ Une pièce attestant de la possession du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Le doctorat d'Etat, le doctorat de troisième cycle et le diplôme de docteur ingénieur sont admis en équivalence du doctorat. Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le Conseil national des universités ➤ Une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en lien avec le profil du poste visé en mentionnant ceux que le candidat a l'intention de présenter à l'audition; ➤ Un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans la présentation analytique et que le candidat a l'intention de présenter à l'audition, sans excéder six documents; ➤ Le rapport de soutenance du diplôme produit, OU si le diplôme a été soutenu dans une université hors de France, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi. OU si le diplôme a été soutenu dans une université française et que le candidat n'est plus en possession du rapport de soutenance, il produira une attestation sur l'honneur et une attestation de l'établissement certifiant de l'indisponibilité du document.

Pour les fonctionnaires candidats par la voie de la mutation ou du détachement faisant valoir une situation de séparation de conjoints ou de handicap :

 **Pour faire valoir l'une de ces situations, vous devez impérativement le signaler au moment de la création de votre inscription sur GALAXIE. Pour cela, lorsque vous indiquez les conditions remplies pour concourir au poste, vous devez également cocher l'une des cases suivantes :**

- [] Demande de mutation ou de détachement exprimée au titre du rapprochement de conjoints. Pièces justificatives requises.
- [] Situation particulière ou de handicap (paragraphes 1,2,3,4,9,10 ou 11 de l'article L5212-13 du code du travail)

Ces situations s'apprécient à la date de clôture des inscriptions (soit, pour la session synchronisée 2024, le 29 mars 2024).

=) Candidats à la mutation ou au détachement

Les candidats séparés pour des raisons professionnelles de leur conjoint et souhaitant bénéficier des dispositions de l'article 9-3 du décret du 6 juin 1984 susvisé doivent fournir:

- s'ils sont mariés, le livret de famille;
- s'ils sont pacsés, une attestation de la mairie établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité, accompagné de la preuve qu'ils se soumettent à l'obligation d'imposition commune et, le cas échéant, de l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille des parents permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents;
- s'ils sont concubins, l'acte de naissance du ou des enfants ou les pages du livret de famille des parents permettant d'établir la filiation, ou le certificat de grossesse et l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents;
- une attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle principale du conjoint, du pacsé ou du concubin; pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAF ou justification d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

=) Candidats en situation de handicap

Les fonctionnaires relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 323-3 du code du travail :

- 1° Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie ;
- 2° Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins également à 10% et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- 3° Les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des deux-tiers la capacité de travail ou de gain ;
- 4° Les anciens militaires et assimilés, titulaires d'une pension d'invalidité ;
- 9° Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité pour les sapeurs-pompiers volontaires ;
- 10° Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la commission des droits et de l'autonomie, dès lors qu'elle constate un pourcentage d'incapacité permanente d'au moins 80% ou lorsque la personne a été classée en 3^e catégorie de la pension d'invalidité de la sécurité sociale ;
- 11° Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Pièces à fournir :

tout document justifiant de l'appartenance à l'une de ces situations, document en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation ou du détachement.

2. MODALITÉS DE DÉPÔT DES PIÈCES

Le dépôt des documents s'effectue exclusivement sur support électronique, via l'application GALAXIE – module ANTEE :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

⚠ L'ensemble des documents doit être déposé en version numérique dans le module ANTEE de L'APPLICATION GALAXIE AVANT LE 29 MARS 2024 à 16h (heures de Paris)

⚠ TOUT DOSSIER INCOMPLET A LA DATE LIMITE SUSMENTIONNEE EST DECLARE IRRECEVABLE.

Le candidat reçoit un courriel confirmant l'enregistrement de son dossier

=> Tous les documents à téléverser doivent être obligatoirement au format PDF.

Ils ne doivent pas dépasser 5Mo à l'exception du rapport de soutenance et des titres et travaux qui peuvent atteindre 10Mo.

⚠ Afin d'éviter toute surcharge du serveur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas attendre la date limite pour procéder au dépôt de leur dossier sur Galaxie.

Avant de vous connecter à Galaxie candidat nous vous invitons à consulter le guide :

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/page-de-connexion/premiere-connexion>

	<p>matériels et des fluides, élaboration de nouvelles manipulations, modernisation des manipulations...).</p> <p>L'enseignant recruté sera amené à participer aux diverses activités d'encadrement spécifiques aux étudiants de BUT et de LP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les projets tuteurés - Les suivis de stage - Et l'élaboration et la soutenance de mémoire. <p>Une expérience de l'enseignement des matières fondamentales du MT2E et des contacts avec des entreprises pour les stages seraient appréciés.</p>
Département d'enseignement :	<p>Département métiers de transition et de l'efficacité énergétiques [MT2E]</p> <p>50 rue de Sèvres – 92410 Ville d'Avray</p>
Equipe pédagogique :	2 PU, 8 MCF, 8 PRAG/PRCE
Directeur de département : <i>Nom, Tél., Email.</i>	<p>PINA Vincent 01 40 97 58 01 vincent.pina@parisnanterre.fr</p>
URL du département :	https://cva-gte.parisnanterre.fr

RECHERCHE	
Laboratoire 1 : (préciser le n° de l'unité de recherche)	Laboratoire Thermique Interfaces et Environnement LTIE, EA 4415
Profil détaillé :	<p>Avoir de solides connaissances dans le domaine de la thermique des interfaces. Développer des dispositifs expérimentaux et des techniques de modélisation inverse pour la caractérisation des interfaces et des matériaux. Encadrer des stagiaires et des jeunes chercheurs. Participer aux partenariats industriels et aux relations internationales. Représenter le LTIE au sein des groupes de recherche spécialisés ; au niveau national, tel que le METTI (MEsures Thermiques et Techniques Inverses) et à l'international, tel que ICIPE (International Conference of Inverse Problems in Engineering) dont le METTI est aussi partenaire.</p>
Directeur de labo : <i>Nom, Tél., Email.</i>	Najib LARAQI; 0610540269 nlaraqi@parisnanterre.fr
URL du labo :	http://ltie.u-paris10.fr/
Descriptif du labo :	<p>Le LTIE développe des recherches dans les domaines de la thermique, des interfaces et de l'environnement. Ces activités sont abordées par les deux voies, expérimentale et théorique. Des mesures fines en thermique et des techniques de modélisation analytique avancée, numérique et inverse sont développées et mises à profit pour des études à caractère fondamental et appliqué.</p> <p>Les travaux menés au LTIE se déclinent en 2 axes de recherche: l'un ayant trait aux interfaces solide-solide, l'autre à la convection appliquée à l'environnement et à l'électronique embarquée.</p> <p>Un parc expérimental a été développé à ces fins en partenariat avec le département MT2E de Ville d'Avray.</p>

	<p>Le LTIE entretient un partenariat fort, d'une part avec des industries de pointe (Thales, Messier Bugatti, Safran ...) ponctué par des contrats et des thèses CIFRE (2 récemment soutenues et 2 en démarrage) et d'autre part avec plusieurs établissements académiques.</p> <p>Le LTIE est fortement impliqué dans des Sociétés savantes et anime des groupes de recherche au sein de ces associations.</p>
--	---

DESCRIPTION DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES	<p>Le(a) candidat(e) devra s'impliquer dans les tâches administratives du département : responsabilité en SAE, responsabilité de laboratoires pédagogiques du Département MT2E, gestion des projets tuteurés en BUT et en LP, gestion des poursuites d'étude en BUT, gestion des stages, développement du site internet du département</p>
--	--

MOYENS	
Moyens matériels :	Machines de frottements, Détection synchrone, caméras thermiques très haute définition, spectrophotomètres IR, VIS et UV. Systèmes de mesures par fil chaud, PIV, Bancs d'essais, Souffleries, équipement de caractérisation thermique, bancs d'essai et de caractérisation thermique de composants et montages électroniques, codes de calculs spécifiques
Moyens humains :	2PR, 5MCF, 4 doctorants, 1 post-doctorant, 1/2 technicien, 1/2 secrétaire
Moyens financiers :	Budget contrats de recherche : 300 000 € Allocation université: 9 000 €
Autres moyens :	

AUTRES INFORMATIONS	
Compétences particulières requises :	Maîtrise des logiciels COMSOL, MATLAB, ANSYS, CATIA Programmation. Connaissance de langues étrangères. Compétences en méthodes inverses et réduction de modèles.

AUDITION DES CANDIDATS	
L'audition inclus une mise en situation professionnelle	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Le cas échéant, description des modalités de mise en situation	

MENTION PARTICULIERE :

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.